

COMPOSITION DE FRANÇAIS

Durée : 3 heures

L'usage d'une calculatrice est interdit pour cette épreuve.

Chaque candidat est responsable de la vérification de son sujet d'épreuve : pagination et impression de chaque page. Ce contrôle doit être fait en début d'épreuve. En cas de doute, il doit alerter au plus tôt le surveillant qui vérifiera et, éventuellement, remplacera le sujet.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1 à 3.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à comprendre puis à produire une argumentation, sa connaissance du programme, la qualité de la formulation écrite et la correction de la langue (orthographe et grammaire). Elle comporte trois parties :

- 1) Analyse en 150 mots (marge de 10 % en plus ou en moins tolérée) d'un texte de 750 mots environ, en lien avec le programme des œuvres étudiées (notée sur 8 points).

- 2) Une question de vocabulaire portant sur deux mots ou expressions du texte, à définir dans leur contexte (notée sur 2 points).

- 3) Un développement d'une page et demie environ, à partir d'une citation extraite du texte ; ce développement devra s'appuyer sur les trois œuvres du programme de l'année (noté sur 10 points).

Si les valeurs démocratiques ne font l'objet que d'un consentement superficiel, la démocratie peut-elle demeurer viable ? La question comporte en réalité deux aspects. C'est d'abord le problème de savoir si des convictions profondes et unanimement partagées sont nécessaires à la pérennité du lien social. C'est aussi la question de savoir quelle est la définition minimale de la démocratie.

Les religions s'expriment socialement à travers des rites et des pratiques [...].

La démocratie, elle aussi, est un univers de rites et de pratiques cérémonielles dont l'importance demeure décisive. Ce sont, par exemple, les nombreuses consultations électorales avec leurs enchaînements séquentiels bien réglés : investitures, campagnes, résultats et commentaires, investitures de nouveaux dirigeants, et avec eux, émergence de nouvelles espérances. Envisagé sous cet angle, on peut dire du suffrage universel qu'il remplit la fonction que l'anthropologue Victor Turner attribuait aux rituels : condenser des informations sur les représentations que la société veut donner d'elle-même. Et de fait, chaque consultation électorale opère la mise en scène spectaculaire de l'égalité politique des citoyens et de leur liberté souveraine ; elle souligne l'importance du choix des dirigeants, exorcisant ainsi l'inconfort d'avoir à admettre la dépendance de tous à l'égard de forces non maîtrisables ; elle rassemble tous les citoyens dans un acte refondateur de la volonté générale, qui transforme une communauté imaginée en une « réalité » : celle du Peuple souverain.

Ainsi le problème de la croyance se trouve-t-il transposé à un autre niveau. Avec la répétition des rituels démocratiques, il s'agit moins de solliciter une adhésion forte à des principes, dont l'interprétation risque d'ailleurs de susciter d'incessantes controverses, que de signifier en actes un accord focalisé sur des procédures. L'ambition de faire partager une foi commune, surtout si elle doit être intense et orthodoxe, n'est pas sans parfum totalitaire. Dans *Les Lois*, Platon avait rêvé d'une Cité où « ... la communauté tout entière parlera toujours, durant la totalité de son existence, le plus possible d'une seule et même voix, aussi bien dans ses chants que dans ses légendes et ses propos ». À l'opposé, la démocratie contemporaine cherche son avenir dans une adhésion qui se réduit aux modes de régulation des conflits (l'acceptation du verdict des urnes et la loi de la majorité), laissant ainsi intacte la liberté intérieure du citoyen. Cette conception minimaliste est la seule véritablement compatible avec le relativisme qui gouverne, aujourd'hui, le rapport des modernes à leurs croyances. Ce qui ne signifie pas la mort des croyances mais la reconnaissance à autrui du droit à la dissidence, voire à l'indifférence en politique.

La démocratie, enfin, est un univers de pratiques politiques dominées par l'idée de négociation, d'écoute et de dialogue. Dans les sociétés développées où les échanges se globalisent et se mondialisent, suscitant de multiples formes d'interdépendance économique et politique, la survie de ces systèmes complexes d'interactions est incompatible avec des méthodes de gouvernement autoritaires et brutales. Elles seraient trop désorganisatrices. La démocratie, au contraire, dans sa version gestionnaire, est le seul régime politique véritablement en phase avec les exigences des sociétés modernes. Elle autorise en effet les canaux d'expression par où transitent d'indispensables informations : médias indépendants du pouvoir politique, associations et groupes d'intérêts, manifestations de rue, etc. Grâce à eux sont mieux anticipés et désamorcés les risques de blocage du système social. Elle met en place des modes de concertation, institutionnelle et informelle, facilitant la régulation des innombrables conflits sectoriels qui ne peuvent manquer de sourdre dans une société hautement diversifiée : conflits du travail, frictions communautaires, opposition d'intérêts villes/campagnes, producteurs/consommateurs, actifs/retraités... Cette évolution, néanmoins, contredit la loi de la majorité en lui substituant des arrangements de minorités. Réagissant souvent dans l'urgence, les gouvernants, en effet, inclinent à céder aux pressions des catégories les mieux organisées, aux contestations les plus redoutables pour la stabilité économique ou politique. Ils arbitrent entre leurs exigences contradictoires au gré, surtout, des rapports de force existants, sans que

55 les notions abstraites de Justice ou d'Intérêt général y trouvent véritablement leur place. D'ailleurs comment les définir sans soulever d'infinies controverses politiques ? La démocratie telle qu'elle fonctionne s'adapte aux temps contemporains du désenchantement en s'affirmant essentiellement comme un système décisionnel souple, fluide, à niveaux multiples, mais légitimé à intervalles réguliers par un antique et précieux rituel.

Philippe Braud, *La démocratie politique*, Paris, Seuil, 2003 (1^{ère} édition 1997)

1) Analyse (notée sur 8 points) :

Analysez le texte en 150 mots (avec une marge de plus ou moins 10%). **Indiquez le nombre de mots en fin d'analyse**, en respectant un décompte conforme à celui des typographes : « il n'est pas », « c'est-à-dire », et « le plus grand » comptent respectivement pour 4, 4 et 3 mots.

2) Questions de vocabulaire (notées sur 2 points) :

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte, le sens des expressions suivantes :

- « rituels démocratiques », ligne 20 ;
- « régulation des conflits », lignes 27 et 43.

3) Développement (noté sur 10 points) :

Selon Philippe Braud, « La démocratie est un univers de pratiques politiques dominées par l'idée de négociation, d'écoute et de dialogue. » Cette affirmation s'accorde-t-elle à votre lecture des ouvrages *Les Cavaliers* et *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane, *De la démocratie en Amérique* (tome II, partie IV) d'Alexis de Tocqueville, et *Le Complot contre l'Amérique* de Philip Roth ?

FIN DU SUJET